



Informations sur la durabilité pour la gestion discrétionnaire via Merclan Bond Fund

31-10-2024

Contenu

Résumé	P 03
Pas d'objectif d'investissement durable	P 04
Alignement sur les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme	
Effets négatifs sur les thèmes de durabilité	
Caractéristiques écologiques ou sociales du produit financier	P 05
Stratégie d'investissement	P 06
Politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance	
Investissements en action	P 06
Suivi des caractéristiques écologiques ou sociales	P 07
Méthodologies	P 07
Sources et traitement des données	P 08
Limitations méthodologiques et limites des données	P 09
Due diligence	P 10
Politique d'engagement	P 10

Résumé

La « gestion discrétionnaire via Merclan Bond Fund » (le « produit financier ») est couverte par l'article 8 de la SFDR. Ce produit financier investit dans le fonds partenaire Merclan Bond Fund, en combinaison avec d'autres fonds partenaires le cas échéant.

Le produit financier couvre théoriquement tous les profils de risque, à savoir très défensif, défensif, équilibré neutre, équilibré dynamique, dynamique et full equity. Toutefois, l'accent sera mis sur le profil très défensif.

Le produit financier promeut des caractéristiques écologiques et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Ce faisant, le produit financier s'efforce d'atténuer (les effets du) changement climatique, mais aussi d'améliorer les questions sociales liées aux valeurs éthiques et à un monde plus sain et plus sûr. Il s'efforce également de promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise (« bonne gouvernance »). Par conséquent, le produit financier limite ses investissements dans les entreprises du secteur des combustibles fossiles et dans les entreprises qui tirent (une partie de) leur chiffre d'affaires du tabac, du charbon thermique, de l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels, des armes conventionnelles, des armes civiles et de la pornographie. Sont également exclus les investissements dans des entreprises qui sont impliquées dans la production ou le commerce d'armes controversées ou d'armes nucléaires, qui ont violé les principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ou qui ont un drapeau rouge pour des controverses.

Au moins 90 % des actifs seront investis dans des instruments qui favorisent les caractéristiques écologiques ou sociales. Le reste des actifs sera constitué de liquidités, pour lesquelles aucune garantie écologique et sociale minimale n'a été fixée.

Pour contrôler la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, les investissements du produit financier seront examinés tous les trimestres pour vérifier leur conformité aux critères ESG. Pour ce faire, le produit financier utilise des données provenant de MSCI ESG Research et de Sustainalytics. Sur la base de ces données et des indicateurs de durabilité sélectionnés, la promotion des caractéristiques de durabilité est contrôlée. La qualité des données est garantie par des consultations régulières avec les fournisseurs de données, mais aussi avec les entreprises détenues. En contrôlant la qualité des données de cette manière et en les utilisant de manière cohérente, les limitations des données indiquées ci-dessous n'affectent pas la manière dont les caractéristiques écologiques ou sociales promues par le produit financier peuvent être atteintes.

Lorsqu'ils sélectionnent des obligations, les gestionnaires de portefeuille évaluent les risques et les opportunités potentiels en matière d'ESG. Ce faisant, ils prennent également en compte les éventuelles controverses passées. Comme mentionné ci-dessus, un audit et une certification indépendants sont réalisés tous les six mois par Forum Ethibel. Il vérifie et certifie dans quelle mesure le produit financier confirme les critères ESG auto-imposés dans le prospectus et d'autres documents officiels.

Ce document fournit de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et sociales du produit financier et sur la manière dont ces caractéristiques sont promues.

Pas d'objectif d'investissement durable

Le MercLan Bond Fund (le « Fonds ») relève de l'article 8 du règlement relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable (SFDR). Cela signifie que le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

Alignement sur les principes de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme

Les investissements durables du Produit financier sont alignés sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Cela se traduit par l'application de critères d'exclusion stricts, y compris certains indicateurs clés défavorables. Ces critères tiennent compte des normes internationales telles que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes des Nations unies pour l'investissement responsable.

Impacts négatifs sur les thèmes de la durabilité

La proportion minimale d'investissements durables dans le Produit financier ne compromet pas sérieusement les objectifs d'investissement durable sur le plan environnemental ou social. Le Produit financier met cela en pratique en prenant en compte les indicateurs clés et autres indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité et en s'alignant sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les investissements durables que le Produit financier entend réaliser par l'intermédiaire de ses fonds partenaires doivent en partie satisfaire aux normes « do no significant harm » (DNSH) et aux critères d'investissement durable, en plus du respect des pratiques de bonne gouvernance. Le processus d'investissement du Produit financier applique un filtre qui exclut les entreprises impliquées, entre autres, dans tous les types d'armes (voir ci-dessus la liste complète des exclusions). En outre, les entreprises ayant fait l'objet de controverses ESG très sérieuses sont exclues, de même que les entreprises dont le score ESG de Van Lanschot Kempen est inférieur à 2. La diligence raisonnable et le suivi du produit financier incluent, dans le tableau 1 de l'annexe 1, les PAI (principaux indicateurs d'impact négatif) 4 sur l'exposition au secteur des combustibles fossiles, le PAI 10 sur les principes directeurs de l'UNGC et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le PAI 14 sur l'exposition à des armes controversées.

Le Produit financier utilise une combinaison d'indicateurs clés d'impact négatif, comme mentionné ci-dessus, et de mesures ESG générales dans le processus d'investissement pour déterminer les impacts négatifs actuels et potentiels sur les facteurs de durabilité, avec un suivi du nombre de controverses sérieuses et très sérieuses pour chaque objectif d'investissement. Cet ensemble plus large d'indicateurs est pris en compte dans la composition du portefeuille, notamment en ce qui concerne l'exclusion de certains investissements.

Caractéristiques écologiques ou sociales du Produit financier

Le produit financier promeut les caractéristiques écologiques suivantes :

- La mitigation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique en évitant l'exposition à :

- L'extraction de charbon pour la production d'électricité et sa vente ;
- L'extraction non conventionnelle de pétrole et de gaz ;
- La production d'électricité par des entreprises qui n'ont pas pris d'initiative en matière d'objectifs scientifiques (« SBTi »). Les SBTi sont des objectifs scientifiques qui fournissent une analyse approfondie des émissions et des plans de réduction.
-

Le produit financier promeut des caractéristiques sociales liées à des valeurs éthiques et à un monde plus sain et plus sûr en évitant de s'exposer à :

- Les entreprises qui ont échoué au Pacte mondial des Nations Unies ou qui violent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- Les entreprises présentant des signaux d'alarme en cas de controverse ;
- Le tabac ;
- Tous les types d'armes : armes controversées, armes nucléaires, armes (non) conventionnelles et armes civiles ;
- La pornographie.

Aucun indice de durabilité spécifique n'a été identifié comme référence pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales mentionnées ci-dessus.

Stratégie d'investissement

Le produit financier investit principalement dans des obligations en euros de sociétés de bonne qualité. Le produit financier peut investir jusqu'à 25 % dans des obligations dont la notation est inférieure à BBB- ou non notées. Lors de la sélection des obligations, le processus ESG est appliqué, en utilisant à la fois un filtrage négatif et un filtrage basé sur les normes pour déterminer quelles obligations peuvent être incluses.

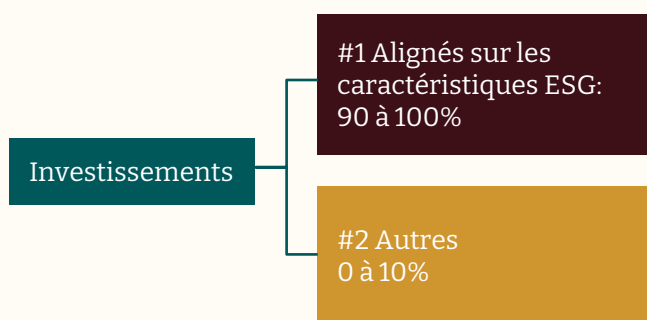
Le produit financier n'investit pas dans les entreprises qui ont échoué au Pacte mondial des Nations unies, ni dans celles qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni dans celles qui ont un drapeau rouge en raison de controverses. De cette manière, les entreprises ayant de mauvaises pratiques de gouvernance sont évitées.

Politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

La bonne gouvernance comprend la présence de bonnes structures de gestion, les relations avec les employés et la rémunération du personnel concerné. La conformité fiscale fait également partie de la bonne gouvernance. Nous n'investissons pas dans des entreprises ayant un statut d'échec dans le cadre du Pacte mondial des Nations unies, dans des entreprises qui violent les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou dans des entreprises présentant un drapeau rouge de controverse. Nous évitons ainsi les entreprises dont les pratiques de bonne gouvernance laissent à désirer.

Investissements en action

Au moins 90 % des investissements du produit financier sont conformes aux caractéristiques écologiques et sociales de la stratégie d'investissement, telles que décrites ci-dessus. Les liquidités ne sont pas soumises à des garanties écologiques et sociales minimales.



Suivi des caractéristiques écologiques ou sociales

La performance ESG du produit financier fait l'objet d'un suivi continu tout au long de la durée de vie du Produit financier.

Le mécanisme de contrôle interne repose principalement sur l'application et le suivi cohérents des critères ESG appliqués qui garantissent la promotion des caractéristiques environnementales et sociales. La sélection qui aboutit à la liste des entreprises 'investissables', c'est-à-dire des entreprises qui répondent aux critères ESG, est effectuée deux fois par an. Le gestionnaire du Produit financier dispose alors à chaque fois de trois mois pour procéder aux ajustements nécessaires.

Le mécanisme de contrôle externe est assuré par l'audit et la certification indépendants semestriels réalisés par Forum Ethibel. Ils vérifient et certifient dans quelle mesure le Produit financier confirme les critères ESG auto-imposés dans le prospectus et d'autres documents officiels.

Méthodologies

La méthodologie utilisée pour mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes est basée sur l'examen défavorable et l'examen fondé sur les normes.

Les indicateurs des principales incidences négatives sont suivis à la fois au niveau individuel et au niveau du portefeuille. Le contrôle préalable et le suivi du produit financier incluent, dans le tableau 1 de l'annexe 1, les principaux indicateurs d'impact négatif (IAP) 4 sur l'exposition au secteur des combustibles fossiles, l'IAP 10 sur les violations des normes de l'UNGC et de l'OCDE et l'IAP 14 sur l'exposition aux armes controversées.

Sources et traitement des données

Pour évaluer si les caractéristiques écologiques ou sociales promues par le Produit financier sont atteintes, des sources de données externes et des données autodéclarées sont utilisées. Les principaux fournisseurs de données externes sont : MSCI ESG Research, Sustainalytics et Institutional Shareholder Services (ISS).

Les données internes et externes sont collectées et traitées dans divers systèmes d'analyse de données et systèmes de conformité internes.

Nous voyons une valeur ajoutée dans nos propres recherches. Comme pour les données financières, nous prenons les données non financières comme point de départ et nous nous forgeons notre propre opinion. Pour garantir la qualité des données, nous collaborons régulièrement avec les entreprises de notre portefeuille et les fournisseurs externes.

Une proportion inédite des données utilisées repose sur des estimations.

Limitations méthodologiques et les limites des données

Les données ESG fournies par des parties externes ne sont pas parfaites. Par conséquent, les données utilisées dans le processus ESG du Produit financier font l'objet d'une diligence raisonnable. Pour garantir la qualité des données, des consultations peuvent être organisées avec les entreprises bénéficiaires et les fournisseurs de données externes. Grâce à ce contrôle de la qualité des données et à l'utilisation cohérente de ces données, les restrictions indiquées ci-dessous n'affectent pas la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit financier peuvent être atteintes.

Les restrictions générales incluent, mais ne sont pas limitées à :

- Incohérences entre les fournisseurs de données. Les scores ESG peuvent actuellement varier considérablement d'un fournisseur de données à l'autre.
- Données incorrectes. Les données collectées par des parties externes peuvent différer de celles publiées par l'entreprise. Cela peut conduire à un dialogue avec ces entreprises pour les aider à améliorer leurs informations, ainsi qu'à des consultations avec les fournisseurs de données pour corriger leurs données et en améliorer la qualité.
- Couverture insuffisante. Toutes les entreprises ne sont pas suivies par les principaux fournisseurs de données ESG.
- Biais basé sur la capitalisation boursière. En raison de la volonté de transparence, les grandes entreprises (mesurées par la capitalisation boursière) ont tendance à fournir des informations plus complètes que les petites et moyennes entreprises qui disposent de moins de ressources pour le faire.
- Hypothèses de modélisation. Les modèles et les hypothèses de modélisation peuvent conduire à des résultats très différents lors de l'évaluation des données ESG.
- Omission. Toutes les entreprises ne fournissent pas d'informations aux fournisseurs de données.
- Nature rétrospective. La plupart des données ESG sont rétrospectives. Le Produit financier encourage donc les entreprises à divulguer leurs ambitions et leurs objectifs et à les relier à la rémunération des dirigeants. En effet, cela donne une idée de la direction prise par l'entreprise.

Nous constatons également des limites dans la méthodologie de notre score ESG interne. Tous les facteurs ESG ne sont pas facilement quantifiables. La plupart des données d'entrée se concentrent sur les politiques et les processus plutôt que sur les performances ESG réelles. Nous travaillons constamment à l'amélioration de nos scores ESG afin de mieux refléter les risques, les opportunités et les performances ESG de l'entreprise.

Due diligence

Avant d'investir dans une entreprise par l'intermédiaire des fonds partenaires du Produit financier, un contrôle préalable est effectué sur les risques ESG potentiels, les opportunités, ainsi que les éventuelles controverses passées.

Chaque entreprise ajoutée au Produit financier par l'intermédiaire des fonds partenaires est analysée au cas par cas, en tenant compte des risques importants dans un secteur donné, ainsi que de l'exposition au risque, des pratiques et de la communication de l'entreprise. Cette analyse comprend une évaluation des pratiques de bonne gouvernance. Les entreprises investies sont évaluées sur les aspects de gouvernance à l'aide de recherches externes et d'évaluations internes. En outre, l'exposition de l'entreprise aux controverses passées et les opportunités ESG futures sont prises en compte. Sur la base de l'analyse ESG fondamentale, une opinion est formée sur la qualité du profil ESG d'une entreprise. Des mesures de diligence raisonnable adéquates sont appliquées lors de la sélection des actifs et ces mesures de diligence raisonnable prennent en compte les risques liés à l'ESG, car elles peuvent contribuer à améliorer les rendements à long terme ajustés au risque pour les investisseurs, conformément aux objectifs d'investissement du produit financier.

Politique d'engagement

Le produit financier n'a pas de politique d'engagement actif et ne s'engagera pas directement auprès des entreprises investies par le biais d'obligations. Toutefois, le gestionnaire du fonds prendra contact avec les entreprises pour s'assurer de la qualité des données et s'il apparaît qu'une obligation ne répond plus à l'un des critères de durabilité définis par le produit financier.



Contact

Vous pouvez nous contacter à :

+32 (0)3 286 78 00

info@merciervanlanshot.be

www.merciervanlanshot.be

